

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 06355

Numéro SIREN : 853 556 405

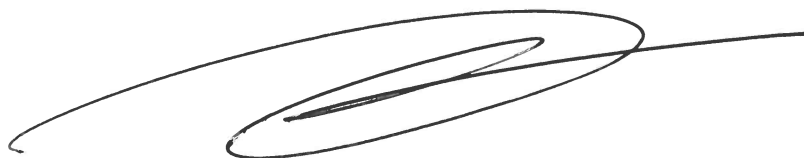
Nom ou dénomination : 47 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/040657

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	200		200	200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	200		200	200
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Autres créances	362 640		362 640	241 647
Divers				
Disponibilités	4 657		4 657	4 862
TOTAL ACTIF CIRCULANT	367 297		367 297	246 509
TOTAL GENERAL	367 497		367 497	246 709

Certifier conforme



Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Report à nouveau	-3 221	-2 214
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 602	-1 007
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-3 823	-2 221
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	371 320	248 930
TOTAL DETTES	371 320	248 930
TOTAL GENERAL	367 497	246 709
(1) Dont à moins d'un an (a)	371 320	248 930
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 47 INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 367 497 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 602 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/04/2023 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	200			200
Total	200			200
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				200

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 362 640 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	362 640	362 640	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	362 640	362 640	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 371 320 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	121 564	121 564		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	249 755	249 755		
Produits constatés d'avance				
Total	371 320	371 320		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-120 993			
(**) Dont envers les associés	249 755			

Charges à payer

	Montant
Intérêts courus	571
Total	571

47 INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
40 B route du Pont de Chêne
69340 FRANCHEVILLE

853 556 405 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

« DEUXIEME RESOLUTION »

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1.602,29 euros de la manière suivante: ^{+ des le 31 décembre 2022}

Origine

- *Résultat déficitaire de l'exercice : 1.602,29 euros.*

Affectation

- *Dotation en report à nouveau, soit (1.602,29) euros.*

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à (3.823,21) euros et le montant des réserves à 0 euro.

Capitaux propres

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des deux précédents exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité. »

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président
Sébastien GUILBAUD

